



Autour Du Patient 94
CPTS

CPTS Autour du Patient 94

2023

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Novembre 2023

SOMMAIRE

1. Historique de la CPTS Autour du Patient 94
2. Territoire
3. Bureau, Conseil d'Administration et équipe salariée
4. Adhérents : évolution et répartition
5. Avancées des actions par missions de la CPTS en 2022-2023
 - Mission obligatoire 1 : Accès au médecin traitant et soins non programmés en ville
 - Mission obligatoire 2 : Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient
 - Mission obligatoire 3 : Développement des actions territoriales de prévention
 - Mission obligatoire 4 : Gestion des crises sanitaires
 - Mission optionnelle 5 : Qualité et pertinence des soins
 - Mission optionnelle 6 : Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire
6. Financement et lien avec les tutelles
7. Divers
8. Perspectives 2023/2024

1. Historique de la CPTS Autour du Patient 94

2019

L'association Loi 1901 Autour du Patient 94 est créée par un groupe de professionnels de santé fondateurs de Nogent, Bry et Le Perreux-sur-Marne. Elle initie ses actions par des travaux de coordination ville-hôpital, notamment la mise en place d'un outil de coordination, Entr'Actes, entre l'hôpital Armand Brillard et les professionnels libéraux.

En avril, les statuts de l'association sont déposés à la préfecture.

En juin, la lettre d'intention est déposée à l'ARS.

En novembre, a lieu une première réunion d'information sur le projet de création de CPTS auprès des professionnels du territoire.

2020

L'association est mobilisée autour de la crise Covid: ouverture de centres de consultation et de dépistage; création d'une ligne d'écoute avec des psychologues pour les personnes isolées. Des coordinateurs sont recrutés pour mener à bien les différentes actions.

2021

ADP 94 poursuit ses actions contre le Covid en ouvrant un grand centre de vaccination, qui dans une ambiance chaleureuse aura permis la rencontre de nombreux professionnels de santé du territoire.

Elle organise aussi des vaccinations à domicile, en Ehpad et en établissements scolaires.

En parallèle, elle met à jour en août son diagnostic territorial de santé.

2022

ADP 94 peut enfin se concentrer sur d'autres actions de santé publique après la fermeture du centre de vaccination en avril 2022.

Dès janvier, la CPTS est accompagnée par un cabinet de conseil, Hippocrate Développement.

Au mois de juin, le projet de santé de la CPTS est construit par 40 professionnels de santé volontaires.

En septembre, il est présenté aux instances ARS et CPAM 94, puis validé et financé par ces dernières.

2023

La CPTS met en œuvre et fait avancer son projet de santé, c'est-à-dire ses actions autour des missions socles: accès aux soins, parcours, prévention, crises sanitaires. Des groupes de travail pluridisciplinaires se réunissent et prennent des décisions collectives. Des rencontres ville-hôpital et avec les partenaires ont lieu. Divers événements sont proposés: soirées thématiques, webinaires.



Centre de vaccination de Nogent en 2022, porté par la CPTS Autour du Patient 94.



Signature de l'ACI dans les locaux de la CPAM en septembre 2022.



Réunion en octobre 2022 du bureau et du conseil d'administration de la CPTS ADP 94.



Équipe de professionnels de santé de la CPTS lors de la Course Odysee en octobre 2022.

2. Territoire



Territoire d'intervention

- CPTS de taille 3 : 85155 habitants (données INSEE 2019)
- Population en croissance (+0,6 % entre 2013 et 2018) due au solde naturel
- Population jeune : 49.8 % de jeunes de moins de 30 ans
- Un indice de vieillissement plus favorable aux jeunes à l'échelle du territoire (70.5 ans sur les 3 communes contre 81,9 ans à l'échelle nationale)
- Population globalement aisée, présence d'indicateurs socio-économiques favorables



Offre de soins existante sur le territoire

- Une offre de soins de premier recours présente mais en cours de fragilisation: des départs à la retraite qui doivent être anticipés
- Territoire de la CPTS classée en ZAC
- Une bonne densité de MG, MK, dentistes, orthophonistes et sage-femmes
- 12,7 % des 17 ans et plus sont dépourvus de médecin traitant
- Une offre de soins primaires complétée par une offre de second recours libérale et hospitalière sur le territoire
- 3 hôpitaux
- Présence d'un DAC sur le territoire de la CPTS ADP 94

État de santé de la population

- Une sous-mortalité générale et prématurée chez les hommes et chez les femmes (échelle du département),
- Prévalence de cancers, de maladie de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire
- Présence de comportements à risque (alcool et tabac)
- Un taux d'ALD légèrement inférieur à la moyenne nationale
- Une adhésion aux actions de prévention et de dépistage satisfaisante

3. Bureau, conseil d'Administration et équipe salariée

Bureau

Le bureau est composé de 3 membres:

- Dr THIBAUT Frédéric, président de la CPTS et chirurgien urologue
- Dr COSSON Ruxandra, trésorière de la CPTS et radiologue
- Dr CAMPOS Anne-Marie, secrétaire générale de la CPTS et urgentiste

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 12 membres:

- Mme STEINER Catherine, infirmière
- M. NAGY Charles, infirmier
- Dr BONNET Benoît, médecin généraliste
- Dr COHEN-MAMANE Barbara, médecin généraliste
- M. FUKS Bruno, pharmacien biologiste
- Mme SARTORE Aurélie, pharmacienne
- M. LOCQUEVILLE Hubert, directeur d'hôpital
- M. RANNOU Alexis, directeur adjoint de clinique SMR
- Mme ELOUARDI Anne, sage-femme
- Mme LIENARD Catherine, sage-femme
- M. BENMOYAL Dan, kinésithérapeute
- M. COHEN Jordan, kinésithérapeute

Depuis la dernière AG du 15 septembre 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois : le 20/10/22 et le 22/06/23.

Equipe salariée

Deux coordinatrices de projets, Mme Lemaire Ayeb et Mme Brevet sont en poste.

Elles assurent la mise en œuvre et le suivi des projets, la gestion associative, le lien avec les tutelles (ARS et CPAM), le suivi financier et la communication.

Le recrutement d'un(e) chargé(e) de communication est en cours de réflexion et sera voté à l'Assemblée Générale du 7/12/23.

4. Adhérents : évolution et répartition

Le nombre d'adhérents à la CPTS continue d'augmenter, en voici la répartition par profession.

Bilan du nombre d'adhérents de la CPTS Autour du Patient 94 au 8/11/2023

Catégorie	Nombre d'adhérents	Nombre total de professionnels sur le territoire Nogent, Bry, Le Perreux
Ambulanciers	1	
Auxiliaire de puériculture	1	
Cadre IDE	1	
Cadre sage-femme	1	
Diététiciens	4	
Directeurs établ. ou administratifs	4	
Infirmiers	26	62
Infirmiers salariés	4	
Kinésithérapeutes	25	124
Médecins généralistes	34	68
Médecins spécialistes	85	186
MG salariés	2	
Orthophonistes	12	26
Orthoptistes	1	3
Ostéopathes	2	
Pédicures-podologues	5	26
Pharmaciens	19	23
Pharmaciens biologistes	2	
Psychologues	6	
Sage-femmes	10	12
Usagers	2	
Nombre total d'adhérents	247	

Partenaires

La CPTS Autour du Patient compte également un certain nombre de partenaires :

- les mairies de Nogent, Bry, Le Perreux-sur-Marne et CCAS
- les établissements sanitaires et médico-sociaux
- les réseaux de santé
- les dispositifs d'appui à la coordination
- les autres CPTS du 94
- etc.

De nombreuses rencontres avec différents partenaires ont été réalisées par la CPTS en 2023.

5. Avancées des actions par missions de la CPTS Autour du Patient 94 en 2022-2023

Pour rappel, les CPTS partagent les mêmes missions. Elles les déclinent cependant de façon personnalisées selon leur projet de santé. Celui d'ADP 94 a été établi en juin 2022 par 40 professionnels du territoire, et consultable sur notre site web.



Mission obligatoire 1 : Accès au médecin traitant et soins non programmés en ville

Accès au médecin traitant (Réfèrent de projet: Dr Céline Ariste-Zélise)



Pour les habitants du territoire de +70 ans, et/ou en ALD, et/ou en CSS qui n'auraient pas encore de médecin traitant, un circuit d'accès au médecin traitant a été mis en place dès avril 2023 par la CPTS, en collaboration avec les médecins généralistes du territoire et la CPAM.

Les patients ou leur entourage peuvent:

- Soit renseigner leur demande sur le [formulaire](#) du site web
- Soit appeler le numéro dédié de la CPTS : 01 80 91 96 60

La coordinatrice de soins de la CPTS contacte et reçoit ensuite le patient pour préparer avec lui son dossier et faire gagner du temps médical au médecin lors de la première consultation. Le dossier est par la suite proposé à l'un des médecins généralistes de Nogent, Bry ou Le Perreux-sur-Marne, en fonction de la localisation du patient.

25 patients ont été accompagnés pour l'instant en 2023 via ce dispositif.

Accès au médecin traitant en EHPAD (Réfèrent de Projet : Dr Karin Van West)

Un groupe de travail s'est réuni une première fois en décembre 2022 afin de repérer les freins de prise en charge des patients sans médecin traitant dans les EHPAD.

Le recensement du nombre de résidents sans médecin traitant a été réalisé: deux EHPAD sur le territoire sont en difficulté, les Lierres au Perreux et les Pères Blancs à Bry.

Une réunion avec les directeurs, médecins/infirmiers coordinateurs des Ehpads a été organisée le 11/09/23 et une prochaine est prévue en décembre. Il a alors été proposé de tester le dispositif décrit précédemment pour deux résidents.

Soins non programmés : Le service d'accès aux soins (Réfèrent de projet: Dr Frédéric Thibault)



Deux circuits SAS existent sur le territoire: la plateforme nationale opérationnelle depuis 2022, et le circuit local mis en place par la CPTS avec Entr'actes depuis avril 2023. Ce dernier circuit a été proposé pour répondre aux caractéristiques du territoire.

Circuit mis en place avec Entr'Actes :

Ce circuit permet aux médecins généralistes de proposer le créneau qui leur correspond le mieux pour une consultation de soins non programmés, sans avoir à partager leur agenda.

1 – Un patient du secteur de Nogent/Bry/Le Perreux appelle le 15;

2 – Si l'appel ne requiert pas une aide médicale d'urgence mais une prise en charge dans les 48h, l'opérateur de soins non programmés (OSNP) du SAMU 94 envoie la demande sur la plateforme Entr'actes;

3 – Les médecins (ou leur secrétaire) de Nogent/Bry/Le Perreux reçoivent alors la demande, et ont un délai de 4h pour y répondre en proposant au patient un créneau disponible.

- Si le patient a déjà un médecin traitant, celui-ci a la priorité de réception de la demande pendant 2h;
- Si le médecin traitant ne répond pas dans les 2h ou s'il refuse, la demande sera diffusée aux autres médecins généralistes entourant le domicile du patient;
- Si au bout des 4h, la demande n'a pas reçu de réponse, l'OSNP rappelle le patient pour l'en informer et l'orienter vers une structure de soins non programmés.

4 – Le médecin (ou son secrétaire) ayant répondu positivement propose un RDV via l'application dans les 48h, ce qui est automatiquement envoyé au patient par SMS.

5 – A l'issue du RDV au cabinet ou à domicile, le médecin aura un questionnaire médical rapide à remplir directement sur l'outil Entr'actes, qui permettra le déclenchement de l'indemnisation pour participation au dispositif de la part de la CPTS.

Horaires de fonctionnement du dispositif SAS : 8h-18h en semaine, 8h-12h le samedi.

Coordination ville-hôpital et avec les structures de soins non programmés (Réfèrent: Dr Frédéric Thibault):

Les liens et la communication ont été renforcés entre la CPTS et les 3 hôpitaux du secteur.

Des réunions de coordination avec les structures de soins non programmés (services d'urgence, UMCO du Perreux, Maison Médicale de Bry, SAMI de Bry, ARS), ont été organisées en amont des périodes sensibles (épidémies hivernales, période estivale) pour anticiper l'organisation pendant ces périodes; et ont donné suite à une série d'actions: tableaux de permanence des soins, communication auprès des mairies et pharmacies, réorientation des patients lorsque nécessaire,...

Accès direct à certains médicaments en pharmacie :

Une réflexion a émergé autour de la mise en place d'un protocole pour l'accès direct à certains médicaments en pharmacie. Deux protocoles nationaux de soins non programmés ont en effet été autorisés par arrêté du 9 mars 2023 et peuvent être mis en œuvre dans le cadre d'une CPTS:

- Prise en charge par le pharmacien d'officine de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles non fébriles chez la femme de 16 à 65 ans
- Prise en charge des patients de 6 à 50 ans se présentant pour odynophagie

Cependant l'actualité d'août 2023 indique que ces médicaments devraient être en accès direct en pharmacie début 2024, supprimant l'intérêt de la mise en place du protocole.

Accès direct aux soins de kinésithérapie (Réfèrents: Jordan Cohen et Dan Benmoyal):

Les protocoles de coopération d'accès direct aux soins de kinésithérapie ont été étudiés, mais ils ne sont plus réalisables au sein des CPTS. La seule possibilité (en dehors d'une MSP), serait de créer une ESS (équipe de soins spécialisée). Elle est pour l'instant à l'étude.

Perspectives 2024 pour la Mission 1 - Accès aux soins:

Il serait intéressant de mettre en place un circuit pour l'établissement des certificats de décès entre le commissariat de police et la médecine de ville.

Mission obligatoire 2 : Organisation de parcours pluri professionnels autour du patient

Parcours Diabète (Réfèrent de projet: Dr Claire Bernardon)

Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises (en juin et novembre 2022) et une soirée thématique Diabète a été organisée le 6/07/2023. Des échanges plus informels ont eu lieu tout au long de l'année pour organiser les différents événements.

- Les parcours existants sur le territoire ont été identifiés puis renseignés sur le site web de la CPTS, des liens ont été établis avec les acteurs du diabète sur le territoire.
- L'annuaire des professionnels du territoire est en cours de complétude: endocrinologues-diabétologues, néphrologue, infirmière à domicile, ophtalmologiste, chirurgien dentiste, cardiologues...
- Des modèles de prescription des soins infirmiers sont disponibles en lien sur le site
- Les parcours complexes ont été identifiés: éducation thérapeutique, complication oculaire, le pied diabétique...



Perspectives 2024 pour le parcours diabète:

- Poursuite des travaux engagés, organisation d'une nouvelle soirée thématique
- Parcours des complications cardio-vasculaires : modalités d'adressage, examen à prescrire avant...
- Alimentation du site web coté patient
- Rencontre d'associations de patients diabétiques
- Mise en place d'une télé expertise avec un endocrinologue

Parcours Cancer (Référénts de projet : Dr Mazaleyrat, M. Alexis Rannou)

Le groupe de travail s'est réuni deux fois au cours de l'année et une soirée thématique a été organisée le 19/10/2023. Des échanges plus informels ont eu lieu tout au long de l'année pour organiser les différents événements.

- Le site web a été alimenté sur la partie prévention et dépistage et les points d'entrée dans les parcours des différents cancers (sein, colorectal et col de l'utérus) ont été identifiés avec les acteurs sur le territoire.
- Des partenaires ont été rencontrés : CRCDC, La ligue contre le cancer...; l'annuaire est en cours de complétude sur le site web.
- Une soirée thématique cancer ouverte à tout professionnel de santé a été organisée le 19/10/23

Perspectives 2024 pour le parcours cancer :

- Les différents parcours existants sur le territoire seront bientôt disponibles sur le site ainsi que les soins de supports pouvant être proposés aux patients.
- Poursuite des rencontres avec les partenaires et associations de patients.



Parcours maintien à domicile (Référéntes de projet: Mme Marie Caroline Paquin, Dr Anne-Marie Campos)

Le groupe de travail s'est réuni trois fois au cours de l'année et une soirée thématique est en cours de préparation.

- Rencontre des partenaires, Prado, HAD, SSIAD, CCAS des trois communes
- Recensement des acteurs de la prise en charge du maintien à domicile et création de la page web.
- Établissement d'un protocole de téléconsultation assistée MG-IDE à domicile.

Perspectives 2024 pour le parcours maintien à domicile :

- Expérimentation de la téléconsultation assistée avec un binôme médecin - infirmière à domicile avec matériel connecté
- Soirée thématique sujet personne âgée en février
- Organisation commune d'un staff de Saint Camille sur le sujet des directives anticipées
- Développement des liens avec la filière gériatrique et coordonner nos actions

Parcours périnatalité et post-partum (Référente de projet: Anne Elouardi)

Le groupe de travail s'est réuni en décembre 2022, pour faire émerger les problématiques du territoire. Les objectifs suivants en sont ressortis, et constituent les perspectives à poursuivre en 2024:

- Établir et partager un annuaire des ressources du territoire
- Avoir un accès à des consultations psychiatriques en cas de repérage de fragilité
- Etablir les liens avec les acteurs de la périnatalité du territoire

Deux partenaires ont été rencontrés en 2023: le réseau périnatal du Val-de-Marne, et la structure d'accueil parents-enfants Ballobond.

Mission obligatoire 3 : Développement des actions territoriales de prévention

Consultations de prévention et de dépistage

Un support de consultation de prévention a été construit par des médecins généralistes et infirmiers de la CPTS en 2023. Des consultations de prévention ont été proposées lors d'actions de prévention.

Différentes actions communales 2023 :

La CPTS a tenu des stands de prévention lors de ces évènements:

- Forum santé de Bry-sur-Marne en mars 2023
- Journée des associations de Nogent-sur-Marne en septembre 2023
- Brocante du Perreux-sur-Marne en septembre 2023
- Participation au mois sans tabac à l'hôpital privé Armand Brillard en novembre 2022 et 2023
- Movember, centre commercial Val de Fontenay, en novembre 2023



Perspectives 2024 pour la Mission 3 Prévention :

- Organisation d'une action de prévention diabète - sport santé en juin 2024
- Organisation d'une soirée thématique ouverte au grand public

Mission obligatoire 4 : Gestion des crises sanitaires

Les CPTS ont, depuis la publication de l'avenant 2 à l'ACI CPTS, pour mission la préparation d'un plan d'action leur permettant de participer à la réponse du système de santé face à une situation sanitaire exceptionnelle voire une crise sanitaire grave.

La trame nationale aidant à la préparation de ce plan d'action a été transmise par la CPAM 94 à la CPTS le 2/12/2023.

Il s'agit de construire un plan de réponse de la CPTS en cas de survenue d'une crise sanitaire exceptionnelle.

Les 5 typologies de crises sanitaires:

- Prise en charge de blessés somatiques ou psychiques
- Prise en charge de malades (épidémie saisonnière)
- Prise en charge de patients atteints par un agent infectieux émergent
- Prise en charge immédiate de patients atteints par un agent NRC
- Altération de l'offre de soins

Un plan d'action a été rédigé cette année 2023, appuyé par le recrutement d'un chargé de mission crises sanitaires pendant 4 mois.

Ce plan d'action doit être mis à jour par la CPTS en fonction de l'évolution de la situation et des modifications a minima tous les ans et mis à disposition des institutions. Il reprend quatre thématiques fondamentales dans la gestion d'une crise : l'anticipation, l'adaptation à la crise, le pilotage de la crise et enfin l'évaluation de la réponse proposée. Ce plan a vocation à s'articuler avec les autres plans du territoire.

Dans un second temps, des formations et exercices autour de la gestion de crise pourront être proposés aux membres de la CPTS.

Mission optionnelle 5 : Qualité et pertinence des soins

Cette mission a pour objectif le développement de démarches qualité dans une dimension pluriprofessionnelle pour améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients :

démarches au sein de groupes d'analyse des pratiques, concertations, formalisations de retours d'expérience en vue de formuler des pistes d'amélioration et d'harmonisation des pratiques.

Formations et soirées thématiques (Référentes de projets: Mme Lemaire Ayeb et Mme Brevet)

Lors de la co-construction du projet de santé en 2022 par 40 professionnels du territoire, la demande de formations était revenue à plusieurs reprises.

Plusieurs courtes formations ont été proposées lors des événements suivants cette année:

- Soirée thématique diabète du 4/07/23
- Soirée thématique cancer du 19/10/23
- Webinaire sur le DMP du 19/09/23

RCP

Des réunions de concertation pluridisciplinaire se développent sur le territoire. Une RCP en endométriose & pelvi périnéologie est notamment très active sur le territoire, rassemblant kinésithérapeutes, généralistes, urologues et gynécologues. Ce groupe utilise Idomed comme outil de communication, permettant des échanges sécurisés.

Mission optionnelle 6 : Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Solutions pour faciliter le quotidien des soignants

Des présentations de solutions existantes pour libérer du temps médical émergent.

Une réunion a été proposée sur l'embauche d'assistants médicaux le 1/12/22 avec l'intervention d'un médecin généraliste ayant embauché un assistant médical (6 MG présents). A notre connaissance, deux nouveaux médecins du territoire ont accueilli un assistant médical en 2023: un cardiologue et une pneumologue.

Par ailleurs, le dispositif SASPAS a été présenté lors de la rencontre MG du 25.05.23 (14 médecins présents).

Livret d'accueil pour les nouveaux installés

Un livret de présentation de la CPTS a été produit. Il est systématiquement envoyé par la CPAM aux nouveaux professionnels s'installant sur le territoire.

Perspectives 2024 pour la Mission 6:

- Poursuite de topos sur des solutions facilitant le quotidien soignant
- Organisation de rencontres interprofessions (exemple: "café orthophoniste").

Nous restons ouverts à vos idées et propositions de projets:
autourdupatient94@gmail.com / coordination@cptsadp94.com

6. Financement et lien avec les tutelles

La CPTS est financée par l'Assurance Maladie. Le 29 septembre 2022, elle a signé son ACI: accord conventionnel interprofessionnel, qui valorise les moyens mis en œuvre par la CPTS pour mettre en place ses différentes missions.

Ceux-ci se décomposent comme suit:

- les parts fixes, attribuées dès le démarrage d'une mission
- les parts variables, attribuées en fonction de l'atteinte ou non des objectifs établis chaque année.

Le bilan et compte de résultat de l'année 2022 ainsi que l'allocation des financements seront présentés lors de l'Assemblée Générale du 7/12/2023.

Autre possibilité de financement : réponse aux appels à projets

Une autre possibilité de financement serait de répondre aux appels à projets que nous recevons de manière ponctuelle de l'ARS.

7. Divers

Déménagement des locaux

Au mois de mai 2023, la CPTS a déménagé ses locaux. Elle loue des locaux de 80m2 au 4 place du Général Leclerc à Nogent-sur-Marne. Les locaux permettent de réunir les membres jusqu'à 20 personnes, et d'accueillir l'équipe salariée.





Mise à jour du site web

Un travail important a été réalisé avec un développeur web pour mettre à jour le site web, et en faire l'outil le plus fonctionnel possible à destination des professionnels de santé et des usagers du territoire.

Outils de communication et de coordination des soins

Lors de la construction du projet de santé, une demande des professionnels de santé est revenue à plusieurs reprises: pouvoir se joindre facilement en ayant à disposition un annuaire des professionnels de santé de la CPTS.

La CPTS prend en charge deux abonnements: Idomed et Entr'actes. Les accès sont donc gratuits pour les membres adhérents de la CPTS.

	
<p>L'outil Idomed a alors été proposé: équivalent d'un whatsapp sécurisé, il permet de se joindre sans avoir à communiquer son numéro de portable ainsi que la visioconférence. Il permet également la téléexpertise, de par son opérabilité avec Omnidoc. Idomed est notamment utilisé sur le territoire pour une RCP en pelvi-périnéologie. A ce jour, seulement 61 professionnels de santé sont inscrits et rattachés au réseau de la CPTS sur Idomed. Pour que l'outil confère son utilité maximale, il serait intéressant que l'ensemble de la communauté l'utilise.</p> <p>Pour s'inscrire sur Idomed et se rattacher à notre réseau: il convient de renseigner le code PATIENT94 lors de l'installation.</p>	<p>L'outil Entr'Actes est une solution d'adressage, de professionnel à professionnel (Interface WEB et Application Mobile). Entr'Actes dispose également d'une messagerie et d'un module de visio. L'outil est notamment utilisé dans le circuit SAS, mais aussi entre l'hôpital Armand Brillard et les sages-femmes libérales en ville pour les suites de maternité.</p>

Autre outil de coordination utilisé sur le territoire:



Par ailleurs, Doc'Co est également un outil de coordination utilisé sur le territoire, en particulier entre l'hôpital Saint Camille et la médecine de ville. C'est une plateforme d'adressage de patients entre professionnels de santé, permettant de solliciter tout type de prise en charge (Avis, téléexpertise, consultation, hôpital de Jour, hospitalisation, soin à domicile, prise en charge sociale).

Evènementiel

La CPTS a participé à la course Odyssea, en 2022 et 2023, soutenant ainsi la lutte contre le cancer du sein. Ces évènements sont aussi l'occasion de se rencontrer entre professionnels de santé.



8. Perspectives 2024

Les perspectives propres à chaque mission ont été détaillées plus haut par mission.

Poursuite des projets et relance des groupes de travail

La dynamique des groupes de travail sera relancée en 2024, pour faire avancer les différents projets.

Recrutement d'un chargé de communication :

Un chargé de communication pourrait aider la CPTS pour ces différentes missions :

- Réaliser les supports de communication de la CPTS: newsletter, événements, flyers, affiches,... par exemple, sur un parcours mis en place au sein de la CPTS ou sur des actions de prévention à venir;
- Déployer l'utilisation des outils numériques de communication et de coordination des soins ;
- Communiquer sur la CPTS auprès des professionnels de santé qui ne la connaissent pas encore et les intégrer aux différents projets.

Une fiche de poste a été établie, le recrutement pourra être validé à l'Assemblée Générale du 7/12/23.

Réécriture des statuts

Les statuts de la CPTS et le règlement intérieur seront amenés à être réécrits. Un groupe de travail pourra travailler sur le sujet. La modification sera enfin votée à l'AG 2024.